

S O L V A C S A

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE le mardi 13 mai 2014 à 15 h 30

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice 2013, y compris la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise, Rapport du Commissaire.
2. Approbation du rapport de rémunération.

Il est proposé d'approuver le rapport de rémunération figurant dans la Déclaration de Gouvernance d'Entreprise.

3. Comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2013, Rapport du Commissaire.
4. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013 - Affectation du bénéfice et fixation du dividende.

Il est proposé d'approuver les comptes annuels ainsi que la répartition du bénéfice de l'exercice et de distribuer un dividende brut par action entièrement libérée à 4,72 EUR, sous déduction des acomptes versés respectivement les 26 septembre 2013 (2,72 EUR brut) et 27 décembre 2013 (2,00 EUR brut), ce dernier valant dès lors solde.

5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire pour les opérations de l'exercice 2013.

Il est proposé de donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire en fonction durant l'exercice 2013 pour les opérations de cet exercice.

6. Conseil d'Administration – Renouvellement de mandats.

- a) Les mandats de M. Bernard de Laguiche, du Baron François-Xavier de Dorlodot, de la Comtesse René-Louis de Bernis Calvière, de M. Jean-Patrick Mondron et de M. Marc-Eric Janssen arrivent à échéance à l'issue de la présente assemblée.

Il est proposé de réélire successivement M. Bernard de Laguiche, le Baron François-Xavier de Dorlodot, M. Jean-Patrick Mondron et M. Marc-Eric Janssen comme Administrateurs pour une nouvelle période de 4 ans. Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mai 2018.

Il est également proposé de réélire la Comtesse René-Louis de Bernis Calvière pour une période d'un an eu égard aux règles appliquées par la société en matière de limite d'âge. Son mandat viendra donc à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mai 2015.

- b) Il est proposé de confirmer la désignation de la Comtesse René-Louis de Bernis Calvière, de M. Jean-Patrick Mondron et de M. Marc-Eric Janssen comme Administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration, M. Bernard de Laguiche et le Baron François-Xavier de Dorlodot ne siégeant déjà plus comme Administrateurs indépendants.